

# Pour la rentrée scolaire de septembre 2025, Yvetot échappe à la fermeture de classe



En septembre 2024, c'était la première rentrée scolaire des élèves dans l'école récemment fusionnée Paris Normandie (archives)

En mars 2025, une menace de fermeture de classe planait sur l'école Cahan-Lhermitte-Cottard d'Yvetot. L'Inspection de l'Éducation nationale a finalement renoncé à ce projet.

Une bonne nouvelle se confirme pour Yvetot et pour les parents d'élèves de l'école Cahan-Lhermitte-Cottard. La prochaine rentrée scolaire de septembre 2025 se fera avec un nombre de classes constant dans ce groupe scolaire fusionné depuis seulement septembre 2024.

Début mars 2025, l'inspection académique avait travaillé dans ses ajustements de carte scolaire sur un projet de fermeture de classe. Ce qui avait provoqué la colère des parents d'élèves et conduit à la rédaction d'une motion de la part des élus municipaux yvetotais.

## Un ajustement mi-mars

Toutefois, dès mi-mars 2025, la menace s'est définitivement éloignée : « Madame la directrice académique de la Seine-Maritime a en effet annulé la fermeture de classe initialement envisagée au sein de l'école primaire Cahan-Lhermitte-Cottard d'Yvetot, à l'issue des instances de concertation qui ont eu lieu les 5, 6 et 14 mars, au regard de l'évolution des effectifs attendus dans cette école à la rentrée 2025. L'école réapparaît dans ses dans les documents relative

dans cette école à la rentrée 2025. L'école n'apparaît donc pas dans les documents relatifs aux mesures de carte scolaire 2025 », nous a indiqué le cabinet de l'inspection académique de Rouen dans un courriel.

Un courrier adressé à la mairie

L'annulation de la fermeture d'une classe à Yvetot a été attestée par un courrier de l'inspectrice de l'Éducation nationale, adressé au maire de la commune. Francis Alabert en a fait la lecture en toute fin de la réunion du conseil municipal du mercredi 2 avril 2025.

« La motion votée en conseil municipal et les rencontres que nous avons eues car nous avons rencontré toutes les instances locales sur ce point ; et avec les arguments que nous avons avancés, cela nous permet d'avoir un premier souffle pour la prochaine rentrée ».